

TERMES DE REFERENCE

SUR L'AUDIT DU FICHER ELECTORAL

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La refonte partielle du fichier électoral s'est tenue du 4 octobre 2016 au 23 avril 2017. Cette opération a été couplée avec l'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique CEDEAO, qui est finalement fusionnée avec la carte d'électeur. En réponse à la demande des parties prenantes au niveau national, mais également faisant suite aux recommandations de la Mission d'Observation Electorale de l'UE de 2012, le MINT a mis en place des procédures simplifiées pour l'enregistrement des électeurs, et pour une nouvelle manière de distribution des cartes, qui sera désormais assurée par l'autorité administrative en dehors des périodes électorales. La CENA et les comités électoraux des circonscriptions sont tenus informés de tout ce qui est relatif à la dite distribution.

Un dispositif de plus de 600 commissions administratives était en place pour assurer les opérations de refonte partielle du fichier, installées dans les départements des 14 régions auprès des préfetures, des sous-préfetures et des maries. Des commissions mobiles étaient déployées pour les villages dans les zones rurales plus reculées pour faciliter l'inscription des électeurs.

Cette vaste opération a permis l'enrôlement de 6.373.451 électeurs sénégalais du pays ainsi que 309.592 résidant à l'étranger. Les nouveaux adultes ainsi que ceux qui n'étaient pas inclus auparavant ont pu demander l'inscription, alors que les personnes ayant changé de domicile avaient la possibilité d'apporter des changements du lieu de vote. Parmi les simplifications, la possibilité de profiter de la « compétence nationale » de l'enrôlement, c'est à dire la possibilité de s'inscrire dans n'importe quelle commission sur toute l'étendue du territoire, ce qui a facilité la tâche pour les nombreuses personnes en déplacement.

S'y ajoute la révision exceptionnelle de 2018 et ses résultats.

Les forts critiques venant de l'opposition avaient poussé les Autorités à faire auditer le fichier par des experts indépendants. Les résultats de cet audit étaient que : « **Globalement, la chaîne qui amène un pétitionnaire depuis l'enrôlement jusqu'à la figuration de ce dernier comme électeur sur la liste électorale est maîtrisée et cohérente.** Les **moyens de contrôle** mis en place par la DAF assurent cette cohérence qui permet de rectifier la grande majorité des erreurs humaines introduites lors des opérations comme en atteste le faible taux d'anomalies constatées ».

- La mission a constaté que le souci constant de délivrer une liste électorale et une carte d'électeur de qualité est manifeste à toutes les étapes de la chaîne d'enregistrement des électeurs.
- La mission a relevé le nombre impressionnant de niveaux de contrôle et de validation des données avant figuration des électeurs sur la liste électorale et impression des cartes.
- Les conditions techniques de mise en œuvre et une meilleure formation et évaluation du

personnel dédié à tous les niveaux auraient permis d'éviter beaucoup des erreurs rencontrées lors de la précédente révision exceptionnelle.

- Les différents Logiciels et applications ont connu des réajustements en pleine opérations – tests insuffisants avant déploiement.
- En considérant les erreurs qui ne portent pas de préjudice à la possibilité de vote et prenant en considération les dossiers encore à traiter, cela nous amène à une estimation du taux d'erreur sur le fichier compris entre **1,241%** et **1,989%**.

Par conséquent, nous pouvons déclarer que le fichier, quoique perfectible, est cohérent, de bonne qualité, et constitue une base solide pour l'organisation de prochaines élections.

Toutefois, une meilleure qualité, gestion et transparence nécessiteront la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport final. Nous recommandons qu'un comité de suivi réunissant l'ensemble des acteurs soit mis en place à cet effet.

Au demeurant, il faut reconnaître qu'une partie de l'opposition n'avait pas pris part à cet audit dont les résultats n'étaient pas acceptés.

Après la présidentielle du 24 février 2019, la question de la fiabilité du fichier a rejailli.

Ainsi, après l'installation du Dialogue national, la composante politique de celle-ci, dans un élan consensuel, a demandé à nouveau, l'audit de ce fichier.

II- LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'AUDIT DU FICHIER ELECTORAL

- Contribuer à renforcer un climat de confiance entre les parties prenantes en apportant à tous les acteurs concernés un éclairage complet sur le fichier électoral.
- Répondre aux différents questionnements des acteurs électoraux et des citoyens sur la fiabilité du fichier électoral.
- Identifier les forces et les faiblesses du système actuel d'inscription des électeurs et déterminer les mesures correctives à appliquer ;
- Identifier les anomalies constatées par les différents acteurs et déterminer les mesures correctives à apporter ;
- Faire les recommandations visant à améliorer le fonctionnement de la chaîne d'inscription, des opérations électorales et du système d'identification.

III- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'AUDIT DU FICHIER ELECTORAL

- faire la revue du cadre légal et réglementaire ;
- faire la revue de la chaîne d'inscription des électeurs ;
- procéder aux examens nécessaires du fichier électoral ;
- examiner l'adéquation technologique ;
- analyser l'adéquation des procédures et identification des ajustements à réaliser ;
- analyser l'adéquation des ressources humaines et identification des gaps de compétence et des besoins supplémentaires ;
- examiner les anomalies constatées par les acteurs ;
- proposer des mesures pour corriger les anomalies constatées ;

Résultats attendus

- Un rapport d'ensemble de la mission d'audit avec une note de synthèse est élaboré, maximum 90 jours après le commencement des travaux, avant de la prochaine révision.
- Un atelier de restitution du rapport d'audit est organisé en présence des différents acteurs du processus électoral, maximum 90 jours après le commencement des travaux, avant l'ouverture de la prochaine révision.

Par ailleurs, et compte tenu du caractère stratégique de la mission mais aussi de sa complexité et de sa technicité, les deux résultats opérationnels ci-après sont également attendus de la mission :

- Les experts veilleront à conduire leur travail dans un esprit de neutralité. A cet effet, ils recueilleront soigneusement l'avis de chaque responsable ou technicien concerné et vérifieront les informations recueillies pour être en mesure d'étayer de façon objective et vérifiable chacune de ses conclusions ou recommandations ;
- Les experts veilleront à faire en sorte que leurs analyses et propositions soient partagées de façon claire et compréhensible pour les non spécialistes du secteur.

Le Comité technique de la commission politique est informé de toutes les étapes de la mission.

IV- PROFIL DES AUDITEURS

La mission d'audit sera confiée à une équipe de consultants individuels et indépendants possédant les profils suivants :

Formation

- Diplôme universitaire Bac +5 en sciences informatiques, statistiques ou expériences équivalentes

Expériences spécifiques

- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la mise en place de systèmes d'information électorale et de systèmes d'identification nationale ;
- Avoir des références solides dans le domaine de la gestion et l'audit des systèmes d'informations ;
- Avoir des références solides dans le domaine de la gestion et l'audit des systèmes électoraux ;
- Avoir des références solides en identification et recensement biométrique ;
- Avoir des expériences antérieures dans le pays (Sénégal) ou dans des contextes similaires ;
- Avoir de l'expérience en travaillant avec des administrations électorales ;
- Avoir de l'expérience dans les organismes internationaux.

Compétences générales

- Posséder le sens du Leadership, capacité à travailler en équipe dans un environnement multiculturel ;
- Avoir la capacité à travailler sous pression et attitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats ;
- Posséder le sens de la négociation, diplomatie et capacité à conduire des échanges de haut niveau;
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation;
- Avoir un esprit d'analyse et de rigueur scientifique;
- Développer une excellente capacité rédactionnelle et de vulgarisation ;
- Avoir l'ouverture d'esprit, le respect de la culture du pays et de la population nationale.

Langues

Avoir une excellente maîtrise de la langue française et anglaise autant écrite que parlée

EXPERT LEGAL / CHEF D'EQUIPE

Information sur le poste

Titre du poste : Expert légal/Chef d'équipe¹ pour étude sur cadre légal et analyse comparative des standards internationaux

Lieu d'affectation : Dakar, Sénégal

Superviseur : Coordinateur du projet

L'étude sur le cadre légal et une analyse comparative des standards internationaux des lois de refonte du fichier électoral.

Dans le cadre des travaux d'audit du fichier, il est question de faire appel à une expertise légale qui sera mise à disposition des experts en biométrie. Cette consultation, vise à la réalisation d'une étude sur le cadre légal du pays lié au fichier électoral ainsi qu'une analyse comparative des standards internationaux des lois qui encadrent l'établissement d'un fichier électoral.

Cette étude devrait contribuer à mettre en évidence le cadre légal régissant les opérations d'établissement des listes électorales et afin d'appuyer l'équipe d'experts en audit électoral en leur permettant de consolider leur exercice.

Les objectifs généraux de l'étude sont :

- Effectuer un inventaire documentaire des provisions légales relatives au fichier électoral
- Réaliser une étude du cadre légal et une analyse comparative de la loi électorale en concertation avec les parties prenantes au processus électoral, suite à des réunions et entretiens avec eux et en se basant sur la législation en vigueur dans le pays.

¹ Suite à l'augmentation du nombre d'experts en biométrie, un coordinateur / chef d'équipe avec une expertise légale a été mis à disposition de l'équipe.

- Vérifier: (i) la conformité du cadre juridique aux prescrits internationaux, (ii) la complétude du cadre légal, (iii) l'éventuelle violation du cadre légal par le cadre réglementaire, (iv) la complétude du cadre légal par le cadre réglementaire

Résultats attendus

- Une étude du cadre légal et de ses dispositions
- Une note de synthèse est élaborée et disponible pendant les travaux d'audit du fichier électoral et finalisée maximum 90 jours après le commencement des travaux.
- L'expertise légale est à disposition de l'équipe d'experts en audit du fichier électoral

Par ailleurs, et compte tenu du caractère stratégique de la mission mais aussi de sa complexité et de sa technicité, les deux résultats opérationnels ci-après sont également attendus de la mission :

- L'expert veillera à conduire son travail dans un esprit de neutralité. A cet effet, il recueillera soigneusement l'avis de chaque responsable ou technicien concerné et vérifiera les informations recueillies pour être en mesure d'étayer de façon objective et vérifiable chacune de ses conclusions ou recommandations ;
- L'expert veillera à faire en sorte que ses analyses et propositions puissent être partagées de façon claire et compréhensible pour les non spécialistes du secteur.

Démarche et méthodologie de l'étude

L'étude devra être menée en respectant les étapes suivantes :

- Etape d'analyse et de présentation du référentiel normatif international
- Etape d'entretien et de consultation avec les parties prenantes
- Etape de validation et d'approbation

La méthodologie de la revue juridique

- Collecte des documents pertinents
- Entretiens avec les institutions auditées (Ministère de l'Intérieur, CENA)
- Analyse basé sur les principes et standards internationaux en matière électorale et sur les droits de l'homme
- Prise en compte des textes suivants : Constitution, Code Electoral plus décrets modificatifs, Code de la Nationalité, Code Pénal/ de Procédure Pénale, Code de la Famille

Compétences

- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation;
- Esprit d'analyse et de rigueur scientifique;
- Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations;

- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de proactivité;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ainsi qu'avec les bénéficiaires ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches;
- Excellente capacité rédactionnelle

Diplômes et expériences

Formation

Un diplôme universitaire en droit, relations internationales, sciences sociales

Expérience

- Plus de 10 (dix) années d'expérience dans le domaine de coopération au développement et dans la mise en œuvre de projets de démocratisation;
- Expérience préalable dans la recherche
- Connaissance approfondie des questions électorales d'assistance et d'observation électorale ;
- Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet et de l'approche du cadre logique.

Langues

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française autant écrite que parlée

TROIS EXPERTS EN BIOMETRIE DE FICHER ELECTORAL

Information sur le poste

Titre du poste : Trois Experts pour audit du fichier électoral dont 2 Experts en biométrie électoral et 1 Expert en Système d'information²

Lieu d'affectation : Dakar, Sénégal

Les objectifs et les résultats de l'audit

Résultats attendus

- Un rapport d'ensemble de la mission d'audit avec une note de synthèse est élaboré, maximum 90 jours après le commencement des travaux, avant l'ouverture de la liste électorale au cours du mois de février 2018.

² Le nombre des experts en audit du fichier a été augmenté de deux à trois et un coordinateur / chef d'équipe avec une expertise légale a été mis à disposition de l'équipe.

- Un atelier de restitution du rapport d'audit est organisé en présence des différents acteurs du processus électoral, maximum 90 jours après le commencement des travaux, avant l'ouverture de la liste électorale au cours du mois de février 2018.

Par ailleurs, et compte tenu du caractère stratégique de la mission mais aussi de sa complexité et de sa technicité, les deux résultats opérationnels ci-après sont également attendus de la mission :

- Les experts veilleront à conduire leur travail dans un esprit de neutralité. A cet effet, ils recueilleront soigneusement l'avis de chaque responsable ou technicien concerné et vérifieront les informations recueillies pour être en mesure d'étayer de façon objective et vérifiable chacune de ses conclusions ou recommandations ;
- Les experts veilleront à faire en sorte que leurs analyses et propositions soient partagées de façon claire et compréhensible pour les non spécialistes du secteur.

Différentiation rôles des trois experts de l'équipe

Expert 1 – Biométrie

Expert 2 – Base de données

Expert 3 – Analyse des requêtes et interprétation

Profil des auditeurs

La mission d'audit sera confiée à une équipe de consultants individuels et indépendants possédant les profils suivants :

Formation

- Diplôme universitaire Bac +5 en sciences informatiques, statistiques ou expériences équivalentes. Des diplômes postuniversitaires en sciences informatiques et statistiques seront considérée un atout.

Expériences spécifiques

- Avoir une expérience avérée et spécifiques d'au moins 15 ans pour le chef d'équipe et 10 ans pour le deuxième expert dans le domaine de la mise en place de systèmes d'information électorale et/ou de systèmes d'identification nationale ;
- Avoir des références solides dans le domaine de la gestion et l'audit des systèmes d'informations ;
- Avoir des références solides dans le domaine de la gestion et l'audit des systèmes électoraux ;
- Avoir des références solides en identification et recensement biométrique surtout pour des Organes de Gestions des élections ;
- Avoir des expériences antérieures dans des pays d'Afrique subsaharienne ou dans des contextes similaires. Une expérience au Sénégal sera considéré un atout important.

- Avoir de l'expérience en travaillant avec des administrations électorales.
- Avoir de l'expérience dans les organismes internationaux.

Compétences générales

- Posséder le sens du Leadership, capacité à travailler en équipe dans un environnement multiculturel ;
- Avoir la capacité à travailler sous pression et attitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats ;
- Posséder le sens de la négociation, diplomatie et capacité à conduire des échanges de haut niveau;
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Avoir un esprit d'analyse et de rigueur scientifique ;
- Développer une excellente capacité rédactionnelle et de vulgarisation ;
- Avoir l'ouverture d'esprit, le respect de la culture du pays et de la population nationale.

Langues

Avoir une parfaite maîtrise de la langue française autant écrite que parlée.

DEPOT DES OFFRES

Les offres pour chaque équipe complète doivent être déposées électroniquement avant le 28 novembre 2020 sur l'adresse électronique suivante :

Recrute.elections@gmail.com

Les offres devront décrire la méthodologie prévue par l'équipe du consultant.